

B

FORMATIONS

Vendredi 05 février 2021
8H30 / 12H30

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social dispensées ces 15 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Camille HATT
Juristes Droit Social
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Hôtel Novotel Grenoble Centre,
7 Place Robert Schuman,
38000 Grenoble

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

LES DATES

Vendredi 05 février 2021
De 8h30 à 12h30

Accueil à partir de 8h00
autour d'un petit-déjeuner

*La prochaine formation
se déroulera le
Vendredi 21 mai 2021*

LES TARIFS

Convention annuelle
2021 (4 sessions)

2370 € HT
Pour les frais d'animation

935 € HT
*Pour les frais de participation
à la conception des support*

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

2021 : l'année charnière au niveau social ? Un nouvel embrasement législatif lié à la crise sanitaire et désormais économique doit être analysé avec précisions. En paye comme en social, quelles sont les mesures à suivre ? Quelles conséquences sont attendues pour les entreprises ? L'APLD répond-t-elle aux attentes des entreprises pour anticiper l'année ? Quid des nouvelles obligations et pénalités ? Les points de vigilance ? Quelles sont les décisions jurisprudentielles à retenir afin de sécuriser les pratiques ? Comment les interpréter ?

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Droit pénal du travail
- Hygiène et sécurité au travail/inspection du travail

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

ACTU LEGISLATIVE

Introduction :

- Les principaux changements en paie pour 2021
- COVID 19 : panorama des règles dérogatoires en vigueur en 2021 et les dernières directives liées au social (protocole sanitaire...)

Activité partielle / APLD :

- Les taux de l'allocation pour 2021
- La situation des salariés vulnérables et ceux devant garder leur enfant
- Les règles de calcul de l'indemnité pour les salariés en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation
- L'APLD : les dernières informations

Publication de la loi de financement de Sécurité sociale :

Panorama des mesures sociales

Loi de finances 2021

- Les modalités de prise en charge des frais de transports des salariés
- Les mesures favorisant le développement de l'actionnariat salarié
- Le gel des effets de seuils

CDD et Intérim

Rappel des mesures transitoires pour les congés payés, CDD, intérim et prêt de main d'œuvre

Agirc-Arrco

Les nouvelles modalités de versement

ANI santé au travail et conditions de travail

Les points à retenir

ACTU JURISPRUDENTIELLE

Obligations de l'employeur :

- Non-respect de la réglementation des données personnelles : le droit à la preuve à la rescousse d'une preuve illicite
- Travail dissimulé : non déclaration aux organismes

Temps partiel :

- Contrats de travail à temps partiel : les exigences légales s'appliquent-elles aux contrats inférieurs à la semaine ?

Harcèlement :

- Les propos flatteurs répétés peuvent-ils créer une situation offensante ?

URSSAF :

- Les modalités d'obtention de documents auprès de tiers

Vie privée :

- Relation amoureuse au travail : vie personnelle ou vie professionnelle ?
- Les messages privés Facebook du salarié sont-ils réellement protégés ?

Ruptures de contrat :

- Licenciement économique et faute de l'employeur d'un salarié licencié pour motif économique
- Licenciement pour faute grave et mesures vexatoires
- Inaptitude et obligation de reclassement, l'importance des préconisations du médecin du travail
- Sur quels fondements la Cour d'Appel de Bourges écarte-t-elle l'application du barème MACRON le 6 novembre 2020 ?

OBJECTIFS

- Analyser les conséquences de la crise sanitaire sur la gestion sociale ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets et des jeux de rôles
- Mise en situation
- Diagnostic préalable et Test d'évaluation final